

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET  
DES VALLEES DU HAUT-BEARN  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

---

**SÉANCE DU 15 JUIN 2017**

---

Etaient Présents, 53 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maité POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Michel CONTOU-CARRERE	à	Evelyne BALLIHAUT
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MÉDARD
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jean GASTOU	à	Jean CASABONNE
	Jacques CAZAURANG	à	Michel NOUSSITOU
	Valérie SARTOLOU	à	Maylis DEL PIANTA

<u>Suppléants</u> :	Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE (excusé)

**REÇU**

**RAPPORT N° 170615-38-SOC-**

le 21 JUIN 2017

**RESTAURATION COLLECTIVE : CONVENTIONS ENTRE LA CCPOVHB, LES COMMUNES  
DESSERVIES ET LES ALSH**

BUREAU DU PAYS D'OLORON S<sup>TE</sup> MARIE



Mme VOELTZEL précise que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CCPOVHB est membre du GIP « Restauration du Haut Béarn ».

Le GIP assure la fabrication des repas et la CCPOVHB, dans le cadre de sa compétence facultative, livre les repas dans les écoles et les structures d'Accueil de Loisirs qui ont souhaité bénéficier de ce service.

Une convention, évoquée lors du Conseil des Maires du 08 juin 2017 et dont le projet vous est adressé en dématérialisé, sera signée avec les communes desservies et les ALSH, pour une durée 3 ans, afin d'encadrer cette prestation de services.

Elle stipulera les grandes lignes de l'organisation et du fonctionnement du service et les engagements des parties.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer une convention avec les communes desservies et les accueils de loisirs pour la distribution des repas, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17

Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

le 21 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>T</sup>E MARIE

